

SOMMAIRE

I LES OBJECTIFS

II LES COMPETENCES

1 DANS LES ACTIVITES DE RECEPTION

2 DANS LES ACTIVITES DE PRODUCTION

III CONTENUS

A Connaissance de la langue

B Connaissance des textes et des œuvres

1 Textes et démarche d'approche des œuvres

2 Notions pour l'analyse des textes

IV PROPOSITIONS D'ACTIVITES

TABLEAU DES ACTIVITES

I. OBJECTIFS

L'enseignement du français en B.E.P. a pour objectifs de permettre aux élèves :

De s'insérer dans des situations de communication variées ;

D'enrichir leur culture pour leur permettre d'épanouir leur personnalité, de se situer dans la société, d'y être des acteurs conscients et responsables.

Il donne aux élèves la possibilité de développer des capacités d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture par l'acquisition de méthodes spécifiques, par la pratique d'activités de production et de réception, par le contact avec les textes (1) et les œuvres (2).

Cet enseignement participe ainsi au développement de capacités mises en œuvre dans l'ensemble des disciplines.

II. COMPETENCES

1 DANS LES ACTIVITES DE RECEPTION.

1.1. Compétences communes à l'écrit et à l'oral

Mobiliser son attention.

Identifier et analyser une situation de communication, qu'elle soit directe (les interlocuteurs sont présents) ou différée (émetteur et récepteur sont séparés dans le temps et l'espace).

Repérer les caractères distinctifs de la langue écrite, de la langue écrite oralisée et de la langue orale (syntaxe, lexique, emploi des temps verbaux, pauses et ponctuation, mise en relief...).

Identifier un texte pour le replacer dans un ensemble (types de discours [3], types de textes [4], genres...).

Saisir le sens global d'un texte (entendu ou lu).

Construire méthodiquement la ou les significations d'un texte à partir du repérage d'indices (5) [marques d'énonciation, champs lexicaux, connecteurs, formes verbales] et de leur mise en réseau.

1.2. Compétences spécifiques de l'écoute

Se construire une représentation du locuteur (statut, personnalité...).

Repérer les signes spécifiques de l'oralité (distinguer oral spontané, écrit oralisé).

1.3. Compétences spécifiques de la lecture

Adapter sa stratégie de lecture du texte écrit à son projet de lecture.

Construire une hypothèse de sens que l'analyse confirmera ou infirmera.

2 DANS LES ACTIVITES DE PRODUCTION

Prendre en compte une situation de communication donnée.

Se construire une représentation du récepteur.

Se fixer des objectifs avant de produire un texte (informer, plaire, émouvoir, convaincre...)

Préparer, organiser son discours en fonction des objectifs retenus.

Produire un discours cohérent et efficace :

- en choisissant les moyens d'expression appropriés au destinataire et à la situation de communication

- en utilisant les codes de certains discours normés (rapport, lettre administrative, notice technique, fiche de lecture, exposé...)
 - en respectant les règles propres aux types de textes intégrés dans ces discours.
- Respecter les contraintes de la langue.

2.3. Compétences spécifiques de l'écrit

Prendre en compte le(s) destinataire(s).

Respecter les règles liées à la production et à la diffusion des textes.

Respecter les contraintes et les règles syntaxiques, morphosyntaxiques et orthographiques de tout texte écrit.

III. CONTENUS

A) Connaissance de la langue

Les élèves de B.E.P. ont, durant leur scolarité au collège ou au lycée professionnel, reçu un enseignement systématique de l'orthographe, du lexique, de la morphosyntaxe.

Pourtant, il est reconnu que ces élèves ont en expression écrite, singulièrement en orthographe et en morphosyntaxe, des compétences insuffisantes. C'est pourquoi ce programme propose de consacrer un temps significatif au développement d'un certain nombre de points que les élèves maîtrisent souvent assez mal.

Ainsi, l'étude de la langue dans les classes de B.E.P. vise-t-elle deux objectifs :

1 Un objectif de révision et d'ajustement des connaissances linguistiques qui s'appuie sur l'évaluation à l'entrée de la classe de Seconde professionnelle et sur l'analyse des productions écrites quotidiennes des élèves.

Si, pour ces raisons, il n'est pas possible de donner, a priori, une liste exhaustive des contenus concernés, il est raisonnable de concevoir que ce programme de révision, nécessairement individualisé, portera plus particulièrement sur :

L'orthographe

La morphologie du verbe

La nature et les fonctions des mots

Les types et formes de phrases

La transformation passive

Les modes du verbe dans la proposition subordonnée.

2 Un objectif d'approfondissement des phénomènes linguistiques intégrés dans des séquences d'enseignement globalisées au service de l'écoute, de la lecture, de l'écriture ou de l'expression orale.

2.1. Lexique.

A partir de textes, l'étude du lexique :

- replace les mots à l'intérieur de réseaux organisés : synonymie, antonymie, polysémie, composition, dérivation, champ lexical, champ sémantique ;
- retrace la vie des mots : étymologie, apparition, évolution de sens.

2.2. Grammaire.

Les marques de l'énonciation à l'oral et à l'écrit :

- l'implication du locuteur dans son énoncé (opposition récit / discours, modalisation...)
- l'emploi des temps verbaux organisés en systèmes ;
- le discours rapporté (direct, indirect).

Les indices de cohérence logique ou chronologique (temps verbaux, connecteurs, ponctuation, lexique...).

Les faits de reprise :

- pronoms ;
- reprises lexicales (nominalisation, synonymie, hyperonymie) ;
- système des déterminants (adjectifs démonstratifs et articles).

La mise en relief (présentatifs, répétitions, etc.).

Les valeurs de la phrase interrogative : significations et emplois.

Les valeurs du passif : significations et emplois.

La construction de la phrase complexe et, tout particulièrement l'insertion de la proposition relative.

Le dit et le non-dit.

B) Connaissance des textes et des œuvres

Textes et démarches d'approche des œuvres

1.1. On étudie des œuvres intégrales et des groupements de textes.

Le tableau ci-dessous permet d'élaborer une progression par niveau de classe qui tient compte de la difficulté des œuvres et de la répartition des genres et des époques.

En début de formation seront étudiées des œuvres dont la langue ne déconcerte pas les élèves sans qu'il s'agisse obligatoirement de textes contemporains, dont l'accès n'est pas nécessairement facile. Un apprentissage progressif peut ainsi commencer par la lecture de récits brefs, de nouvelles ou de contes.

Il est nécessaire que les élèves connaissent des œuvres marquantes des siècles passés et des œuvres de cultures différentes de la leur : c'est en se référant à ces œuvres qu'ils pourront porter sur leur temps un regard lucide.

Les références aux époques n'imposent pas le strict respect de la chronologie dans le choix des textes. Mais chaque année, des œuvres appartenant aux quatre catégories du tableau (poésie, théâtre, prose narrative, discours argumentatifs) seront abordées. L'étude des structures pourrait être privilégiée en classe de Seconde professionnelle et la notion de genre en classe Terminale.

Seules les œuvres intégrales donnent à la lecture tout son sens aussi, à la fin du cycle préparatoire au B.E.P., les élèves auront lu et étudié au moins deux pièces de théâtre et deux romans ou recueils de nouvelles. La part faite à la poésie, à la nouvelle et au conte, au roman, au théâtre sera équilibrée sur les deux années de formation.

	Seconde professionnelle	Terminale professionnelle
Poésie	La fonction poétique du langage à partir de groupements de textes les discours qui jouent sur les effets poétiques (ex. la publicité) la prose poétique des poèmes	les formes poétiques à partir de groupements de textes
Théâtre	le fait théâtral une pièce classique du XVIIe siècle ou une pièce du XVIIIe	la notion de genre une pièce choisie dans le XIXe ou le XXe
Prose narrative	structure narrative et procédés narratifs romans ou nouvelles du XIXe ou du XXe siècle	le genre romanesque romans contes ou nouvelles du XVIIIe, du XIXe ou du XXe siècle
Discours argumentatifs	l'argumentation thèse et arguments faits et opinions, à partir de groupements de textes, tirés par ex. de la presse, de la publicité...	la prose argumentative et la stratégie argumentative : à partir de groupements de textes tirés des philosophes du XVIIIe siècle, d'auteurs du XXe.

1.2. On propose également des activités de motivation à la lecture (présentation de livres, lecture à haute voix, échanges entre élèves, rencontres avec des bibliothécaires ou des écrivains...) qui ont pour but de développer les lectures personnelles des élèves.

1.3. L'élève donne de la cohérence à sa culture par une mise en perspective historique des textes qu'il étudie; ce qui l'amène à savoir :

- placer certaines œuvres (écrites, orales, filmiques) dans leur environnement culturel, dans leur contexte économique, politique et religieux ;
- relever dans un texte les indices qui permettent de retrouver ce qui caractérise une époque, une société, un lieu et, à partir de là, interroger les représentations que l'œuvre donne de la réalité historique ;
- associer, à la lecture réfléchie de la littérature, la découverte d'autres formes d'expression artistique, gage d'une capacité d'adaptation et d'ouverture (6).

1.4. L'enseignement du français conduit aussi l'élève à savoir :

- Distinguer, par une connaissance du code social des relations humaines, ce qui se dit et ce qui ne se dit pas, ce qui s'écrit et ce qui ne s'écrit pas, en fonction des situations de communication.
- Replacer un texte dans son cadre de production, de distribution et de diffusion (le monde de l'entreprise, la presse...) en particulier, situer les œuvres littéraires dans le monde de l'édition et dans leur environnement critique (promotion et diffusion).
- Faire la part dans la variété des textes et, à travers la diversité de leurs supports, entre l'information et le commentaire, l'information et la propagande, l'information et l'incitation à l'achat (la publicité).

2. Notions pour l'analyse des textes

Les élèves de B.E.P., pour mener à bien le travail sur les textes, doivent disposer d'outils d'analyse appropriés. L'acquisition de ces outils est faite à l'occasion des lectures. Certains de ces outils sont utilisables pour l'analyse de tous les textes alors que d'autres sont plus spécifiques.

2.1 Éléments pour l'étude du texte narratif.

Distinction auteur / narrateur.

Récit - discours.

Le point de vue.

Temps et rythme de la narration temps de la fiction/temps de la narration, ordre de la narration et chronologie de l'histoire, accélération, ellipse...

Les fonctions du personnage.

La description organisation et fonction.

Les paroles rapportées.

2.2. Éléments pour l'étude du texte poétique.

Sonorités : rime, assonance, allitération.

Notions de métrique et de prosodie rythme, rejet, enjambement...

Figures de rhétorique :

Images comparaison, métaphore, symbole

Antithèse

Hyperbole.

Champ lexical.

2.3. Éléments pour l'étude du texte de théâtre.

Personnage, acteur, spectateur, lecteur.

Dialogue, monologue, aparté.

Quiproquo.

Didascalie (indication scénique).

2.4 Éléments pour l'étude des textes argumentatifs.

Sujet et thèse.

Thèse proposée, thèse réfutée.

Argument, contre-argument, exemple.

Marques de subjectivité.

Indices d'organisation.

IV PROPOSITIONS D'ACTIVITES.

Il est évident que les activités de la classe de français sont complexes et que, pour chacune, diverses compétences se trouvent associées.

Les activités qui suivent sont proposées à titre d'exemples. Elles ne fournissent pas les éléments d'une progression mais sont classées, pour la clarté de l'exposé, selon les compétences liées à l'oral, à la lecture, à l'écriture, qu'elles peuvent développer.

Ces activités s'intègrent dans des "séquences d'enseignement", c'est-à-dire des ensembles de situations de communication et d'expression, de lecture qui s'articulent étroitement pour atteindre un objectif.

On s'efforce de distinguer les activités d'apprentissage et les tâches que l'élève de B.E.P. doit être capable d'accomplir en fin de formation.

Compétences	Exemples d'activités d'apprentissage	Tâches à maîtriser en fin de formation
Compétences liées à l'oral	Reformulation immédiate d'un discours lu ou entendu. Demande de renseignements. Jeux de rôles : communication téléphonique, entretien, accueil... Construction d'une grille d'analyse d'interview, d'un exposé, d'un jeu de rôles.	Lecture expressive d'un texte étudié au préalable. Interprétation d'un texte de théâtre étudié au préalable. Formulation de consignes. Court exposé sur un sujet défini : compte rendu de lecture, de réunion, de visite, de stage... Interview à partir d'un questionnaire.
Compétences liées à la lecture	Tri et classement de textes à partir de critères donnés. Recherche de critères : tri et classement de textes à partir de ces critères. Choix d'un titre, de sous-titres. Repérage et interprétation d'indices (marques d'énonciation, connecteurs, champs lexicaux, formes verbales...) Pour l'étude d'œuvres intégrales, travail sur :	Recherche d'informations dans les usuels, les banques de données (références historiques, sociales, techniques...) Etude de documents à caractère historique, géographique, technique... Lecture d'œuvres intégrales (nouvelle, roman, pièce de théâtre).

	- la construction des personnages - l'organisation temporelle (temps de la narration, temps de la fiction) - les règles et contraintes de la représentation théâtrale Dans la prose argumentative : - distinction entre sujet du texte et thèse proposée - enchaînements logiques	Repérage d'une stratégie argumentative.
Compétences liées à l'écriture : 1 Textes de fiction	Suite de récit en respectant la cohérence. Insertion d'une description dans un récit en tenant compte du genre. Transposition ou transformation : - transformation d'un récit en changeant le point de vue, les caractéristiques d'un personnage. - parodie d'un récit. - transposition d'un dialogue romanesque en dialogue théâtral. - transposition d'un texte de type particulier en un autre (texte narratif en argumentatif, texte argumentatif en explicatif, par exemple). Changement de code (de la B.D. ou l'image vers l'écrit, par exemple).	Rédaction d'un court texte de fiction à partir d'éléments imposés (conte, nouvelle, "chapitre" de roman : la première rencontre, le portrait du héros...).
Compétences liées à l'écriture : 2 Textes fonctionnels	Reformulation sous forme synthétique de l'idée essentielle d'un paragraphe. Distinction de l'idée principale par rapport à son illustration. Présentation sous la forme d'un schéma des idées essentielles d'un texte et de leur enchaînement; Elaboration d'une liste d'arguments et de contre-arguments. Organisation d'une argumentation selon un plan. Explicitation de la thèse d'un texte argumentatif. Insertion d'exemples, e citations dans u texte.	Rédaction de lettre. Curriculum vitæ. Compte rendu (de lecture, de réunion, de visite, de stage). Notice technique. Résumé (rédaction d'une "quatrième de couverture", d'une fiche de lecture, par exemple). Texte argumentatif (critique de film, de livre, en tenant compte de la situation de communication, article, discussion, etc.). Commentaire (explication d'un effet de sens, explication à l'aide d'un questionnaire, de sa démarche d'écriture, par exemple).

(1) On entend par « texte » toute production mettant en œuvre la langue (écrite ou orale).

(2) On entend « œuvre » dans un sens large (littéraire. picturale, cinématographique...), c'est-à-dire tout message dont la fonction première est esthétique.

(3) On entend par « discours » toute production écrite ou orale plut ou moins codifiée par l'usage social ou par la tradition (discussion, récit. interview. lettre, fait divers...).

(4) On appelle « type de texte » le modèle structurel intégré dans un discours. On reconnaît habituellement les textes narratif, descriptif, informatif / explicatif, injonctif. argumentatif.

(5) Cette compétence est a rapprocher de celle qui est développée en éducation esthétique sous le titre « maîtriser les principaux codes de la communication visuelle ».

(6) Cet objet de l'enseignement du français est à rapprocher d'un de ceux visés en éducation esthétique sous la rubrique "élargir sa culture artistique".